

vivre
bien
vivre
pleinement

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

**Rapport du troisième trimestre
aux actionnaires**

Période de 40 semaines close
le 4 octobre 2025

Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	41
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	47

1. Énoncés prospectifs	3
2. Indicateurs de performance financière clés	5
3. Résultats d'exploitation consolidés	6
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	12
4.1 Secteur Vente au détail	12
4.2 Secteur Services financiers	16
5. Situation de trésorerie et sources de financement	18
5.1 Flux de trésorerie	18
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	21
5.3 Situation financière	22
5.4 Notations	23
5.5 Dividendes et rachats d'actions	23
5.6 Arrangements hors bilan	24
6. Instruments financiers dérivés	24
7. Résultats par trimestre	25
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	27
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	27
10. Transactions entre parties liées	27
11. Perspectives	27
12. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	28
13. Informations supplémentaires	40

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2025 et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu’avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l’exercice clos le 28 décembre 2024 et le rapport de gestion connexe inclus dans le Rapport annuel de 2024 de la société.

Les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2025 de la société ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l’International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d’actions à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d’actions a été réalisé sous la forme d’un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d’actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025. Tous les nombres d’actions et montants par action présentés dans le présent document ont été ajustés de façon rétrospective afin de refléter le fractionnement d’actions. Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d’autres mesures financières afin d’exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l’exploitation, l’incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu’ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l’exploitation et qu’ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d’une période à l’autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu’il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l’exploitation. L’exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2024 de la société.

Les termes qui sont suivis d’un appel de note sous forme de chiffre dans le rapport de gestion inclus au présent rapport trimestriel sont définis dans les notes de fin de document du rapport de gestion.

À moins d’indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 11 novembre 2025.

1. Énoncés prospectifs

Le rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent Rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 11, « Perspectives », et à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2024 et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2024. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'incidence de tarifs douaniers, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes, notamment l'automatisation;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires ou à contrôler les pertes;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficiencies sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires d'entreprises autorisées à exploiter sous licence des pharmacies de détail à des points de vente donnés sous les marques de commerce de la société (les « pharmaciens propriétaires »);

- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2024). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 4 octobre 2025 et au 5 octobre 2024 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)
Chiffres consolidés		
Augmentation des produits	4,6 %	1,5 %
Résultat d'exploitation	1 376 \$	1 321 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 217	2 069
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,4 %	11,2 %
Bénéfice net	810 \$	820 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	794	780
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱ⁾	794	777
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	828	767
Bénéfice net dilué par action ordinaire ⁴⁾ (en dollars)	0,66 \$	0,63 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ^{2), 4)} (en dollars)	0,69 \$	0,62 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	2 245 \$	1 529 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 751	1 958
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	685	690
Nombre total de magasins ⁱⁱⁱ⁾	2 479	2 467
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	396	622
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾ sur une base annuelle	2,4 x	2,4 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	24,8 %	23,3 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	11,9 %	11,8 %
Secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	2,0 %	0,5 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,0 %	2,9 %
Résultat d'exploitation	1 287 \$	1 091 \$
Marge brute ²⁾	5 940	5 642
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	31,1 %	30,9 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 116 \$	1 982 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,1 %	10,9 %
Secteur Services financiers		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	49 \$	201 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,5 %	14,4 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,3 %	4,6 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société dont le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

iii) La variation du nombre total de magasins comprend la vente de 48 magasins au premier trimestre de 2025, dont 42 magasins liés à la vente de Wellwise. Voir la sous-rubrique « Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins » de la rubrique 5.1, « Flux de trésorerie », pour un complément d'information.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (16 semaines)	2024			2025 (40 semaines)	2024		
		(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)		(40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	19 395 \$	18 538 \$	857 \$	4,6 %	48 202 \$	46 066 \$	2 136 \$	4,6 %
Résultat d'exploitation	1 376	1 321	55	4,2 %	3 521	3 050	471	15,4 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 217	2 069	148	7,2 %	5 648	5 326	322	6,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,4 %	11,2 %			11,7 %	11,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	810 \$	903 \$	(93) \$	(10,3) %	2 115 \$	2 272 \$	(157) \$	(6,9) %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	273	238	35	14,7 %	683	622	61	9,8 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	273	248	25	10,1 %	683	632	51	8,1 %
Impôt sur le résultat	293	263	30	11,4 %	749	621	128	20,6 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	304	263	41	15,6 %	792	724	68	9,4 %
Taux d'impôt effectif	26,6 %	24,3 %			26,4 %	25,6 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,5 %	24,5 %			26,5 %	25,8 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	16 \$	40 \$	(24) \$	(60,0) %	78 \$	105 \$	(27) \$	(25,7) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	794 \$	780 \$	14 \$	1,8 %	2 011 \$	1 702 \$	309 \$	18,2 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la sociétéⁱ⁾	794	777	17	2,2 %	2 011	1 693	318	18,8 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	828	767	61	8,0 %	2 119	1 968	151	7,7 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire⁴⁾ (en dollars)	0,66 \$	0,63 \$	0,03 \$	4,8 %	1,67 \$	1,37 \$	0,30 \$	21,9 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ^{2), 4)} (en dollars)	0,69 \$	0,62 \$	0,07 \$	11,3 %	1,76 \$	1,59 \$	0,17 \$	10,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué ⁴⁾ (en millions)	1 195,4	1 227,7			1 203,1	1 236,9		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société dont le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025.

Loblaw a enregistré, à nouveau, un trimestre marqué par des résultats opérationnels et financiers constants. La combinaison d'offres axées sur la valeur, de récompenses personnalisées du programme de fidélisation PC Optimum^{MC} et de promotions percutantes, ainsi que l'ouverture de nouveaux magasins ont entraîné une hausse du niveau d'engagement des clients. Les Canadiens ont reconnu la valeur, la qualité, le service et la commodité grâce auxquels Loblaw se distingue dans l'ensemble de son réseau national de magasins et de plateformes numériques, ce qui a eu pour effet d'accroître le chiffre d'affaires de 857 millions de dollars au cours du trimestre. Le secteur de l'alimentation au détail a attiré davantage de clients et la taille des paniers s'est accrue, ce qui a permis aux bannières des divisions Super Marché et Escompte d'enregistrer, au cours du trimestre, une croissance des parts de marché en matière de tonnage supérieure à celle de leurs homologues du secteur. Les bannières à escompte et Real Canadian Superstore de la société ont de nouveau surpassé les magasins conventionnels, en raison de l'intérêt croissant des clients pour la valeur. La société a ouvert 19 magasins Maxi et No Frills au cours du trimestre, offrant ainsi des options à escompte à un plus grand nombre de collectivités partout au pays. Dans le secteur des pharmacies au détail, les médicaments sur ordonnance et les services de soins de santé ont contribué aux résultats solides, portés par la croissance des médicaments de spécialité. L'augmentation du chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin s'est poursuivie dans les catégories des produits de beauté et des produits en vente libre, et n'a été que partiellement contrebalancée par le retrait stratégique des tablettes annoncé précédemment de certaines catégories de produits électroniques. Loblaw reste fidèle à son plan annuel visant à ouvrir environ 76 nouveaux magasins et 100 nouvelles cliniques de soins pharmaceutiques; en effet, depuis le début de l'exercice, elle a ouvert 47 nouveaux magasins et 55 cliniques de soins pharmaceutiques, offrant ainsi aux collectivités moins bien desservies du Canada, un accès à des produits d'épicerie de qualité abordables et à des soins de santé.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire
Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 794 millions de dollars (0,66 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2025, ce qui représente une hausse de 17 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire), ou 2,2 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2024.

L'augmentation tient compte d'une amélioration de 61 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation défavorable de 44 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 61 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives;
- la variation défavorable de 44 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 125 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 22 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle; facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 105 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire) de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix ») en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,02 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 828 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 61 millions de dollars, ou 8,0 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2024. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,69 \$, ce qui représente une hausse de 0,07 \$, ou 11,3 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 2 011 millions de dollars (1,67 \$ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une hausse de 318 millions de dollars (0,30 \$ par action ordinaire), ou 18,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation tient compte d'une variation favorable de 167 millions de dollars d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de 151 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 167 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 181 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire) de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - l'incidence favorable de 121 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 11 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit lié à la vente de Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise »);
- facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 125 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 22 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle;
 - la variation défavorable, à l'exercice précédent, de 4 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.
- l'amélioration de 151 millions de dollars (0,12 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,05 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 2 119 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une hausse de 151 millions de dollars, ou 7,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,76 \$, ce qui représente une hausse de 0,17 \$, ou 10,7 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (16 semaines)		2024 (16 semaines)		Variation (en \$)		Variation (en %)		2025 (40 semaines)		2024 (40 semaines)		Variation (en \$)		Variation (en %)		
	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)							2025 (40 semaines)	2024 (40 semaines)							
Vente au détail	19 082 \$	18 259 \$	823 \$	4,5 %	47 308 \$	45 207 \$	2 101 \$	4,6 %									
Services financiers	403	382	21	5,5 %	1 153	1 110	43	3,9 %									
Éliminations	(90)	(103)	13	12,6 %	(259)	(251)	(8)	(3,2) %									
Produits	19 395 \$	18 538 \$	857 \$	4,6 %	48 202 \$	46 066 \$	2 136 \$	4,6 %									

Les produits ont augmenté de 857 millions de dollars, ou 4,6 %, au troisième trimestre de 2025 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2024, pour s'établir à 19 395 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 823 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables, ainsi que d'une augmentation de la superficie du secteur Vente au détail attribuable à l'ouverture de nouveaux magasins. De plus, la vente de Wellwise a été finalisée au premier trimestre de 2025. Les produits liés à Wellwise se sont établis à néant au troisième trimestre de 2025 (27 millions de dollars en 2024). Compte non tenu de l'incidence des produits liés à Wellwise, les produits se sont accrus de 4,8 %. Le chiffre d'affaires du secteur Services financiers s'est également accru de 21 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont chiffrés à 48 202 millions de dollars, en hausse de 2 136 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 2 101 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et par une augmentation de la superficie du secteur Vente au détail attribuable à l'ouverture de nouveaux magasins. Les produits liés à Wellwise pour l'exercice à ce jour se sont établis à 21 millions de dollars (68 millions de dollars en 2024). Compte non tenu de l'incidence des produits liés à Wellwise, les produits se sont accrus de 4,7 %. Le chiffre d'affaires du secteur Services financiers s'est également accru de 43 millions de dollars.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 55 millions de dollars, ou 4,2 %, au troisième trimestre de 2025 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2024, pour s'établir à 1 376 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à une amélioration de 100 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à une variation défavorable d'éléments d'ajustement totalisant 45 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 100 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.
- la variation défavorable de 45 millions de dollars d'éléments d'ajustement essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 30 millions de dollars de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle;
facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 141 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a augmenté de 471 millions de dollars, ou 15,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024 pour s'établir à 3 521 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à une variation favorable d'éléments d'ajustement totalisant 237 millions de dollars et à une amélioration de 234 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 237 millions de dollars d'éléments d'ajustement essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 245 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatif essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - l'incidence favorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 13 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit lié à la vente de Wellwise; facteurs en partie contrebancés par :
 - l'incidence défavorable de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 30 millions de dollars de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle;
 - la variation défavorable, à l'exercice précédent, de 5 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.
- l'amélioration de 234 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025		2024			2025		2024		
	(16 semaines)		(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(40 semaines)		(40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	2 116 \$		1 982 \$	134 \$	6,8 %	5 386 \$		5 083 \$	303 \$	6,0 %
Services financiers	101		87	14	16,1 %	262		243	19	7,8 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 217 \$		2 069 \$	148 \$	7,2 %	5 648 \$		5 326 \$	322 \$	6,0 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 148 millions de dollars, ou 7,2 %, au troisième trimestre de 2025 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2024 pour s'établir à 2 217 millions de dollars, en raison d'une hausse de 134 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 14 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 5 648 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 322 millions de dollars, ou 6,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse de 303 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 19 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 810 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 93 millions de dollars, ou 10,3 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2024, en raison d'une diminution de 93 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 2 115 millions de dollars, en baisse de 157 millions de dollars, ou 6,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une diminution de 159 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 14 millions de dollars (155 millions de dollars en 2024) et de 139 millions de dollars (384 millions de dollars en 2024) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark Health Group (« Lifemark »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 273 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars, ou 14,7 %, comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2024. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives et de la dette à long terme, ainsi que de l'incidence défavorable du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé à l'exercice précédent. Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 683 millions de dollars, en hausse de 61 millions de dollars, ou 9,8 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. L'augmentation enregistrée pour l'exercice à ce jour découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives et de la dette à long terme, ainsi que de l'incidence défavorable du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC comptabilisé à l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2025 s'est chiffrée à 293 millions de dollars (263 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,6 % (24,3 % en 2024). L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 749 millions de dollars (621 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,4 % (25,6 % en 2024). L'augmentation du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024.

Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ pour le troisième trimestre de 2025 s'est établi à 304 millions de dollars (263 millions de dollars en 2024) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,5 % (24,5 % en 2024). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ s'est établi à 792 millions de dollars (724 millions de dollars en 2024) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,5 % (25,8 % en 2024). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers en 2024.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 16 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 24 millions de dollars, ou 60,0 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2024, en raison essentiellement d'une baisse du bénéfice des franchisés après le partage des profits. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 78 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 27 millions de dollars, ou 25,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une baisse du bénéfice des franchisés après le partage des profits. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du bénéfice du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme de fidélisation *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025		2024		2025		2024	
	(16 semaines)	2025	(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)
Chiffre d'affaires	19 082 \$	18 259 \$	823 \$	4,5 %	47 308 \$	45 207 \$	2 101 \$	4,6 %
Résultat d'exploitation	1 287	1 091	196	18,0 %	3 297	2 688	609	22,7 %
Marge brute ²⁾	5 940	5 642	298	5,3 %	14 908	14 216	692	4,9 %
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	31,1 %	30,9 %			31,5 %	31,4 %		
Montant ajusté du BAI ²⁾	2 116 \$	1 982 \$	134 \$	6,8 %	5 386 \$	5 083 \$	303 \$	6,0 %
Montant ajusté de la marge du BAI ²⁾	11,1 %	10,9 %			11,4 %	11,2 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	798 \$	891 \$	(93) \$	(10,4) %	2 077 \$	2 236 \$	(159) \$	(7,1) %

Les tableaux qui suivent présentent une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (16 semaines)		2024 (16 semaines)			
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Variation du chiffre d'affaires (en \$)	Variation du chiffre d'affaires (en %)
Secteur de l'alimentation au détail	13 588 \$	2,0 %	12 966 \$	0,5 %	622 \$	4,8 %
Secteur des pharmacies au détail	5 494	4,0 %	5 293	2,9 %	201	3,8 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 953	5,9 %	2 783	6,3 %	170	6,1 %
Produits de l'avant du magasin	2 541	1,9 %	2 510	(0,5) %	31	1,2 %

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2025 (40 semaines)		2024 (40 semaines)			Variation du chiffre d'affaires (en \$)	Variation du chiffre d'affaires (en %)
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables			
Secteur de l'alimentation au détail	33 588 \$	2,5 %	32 028 \$	1,3 %	1 560	4,9 %	
Secteur des pharmacies au détail	13 720	4,0 %	13 179	2,8 %	541	4,1 %	
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	7 409	6,1 %	6 952	6,3 %	457	6,6 %	
Produits de l'avant du magasin	6 311	1,6 %	6 227	(0,7) %	84	1,3 %	

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 19 082 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 823 millions de dollars, ou 4,5 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2024. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est élevé à 33 588 millions de dollars, en hausse de 622 millions de dollars, ou 4,8 %. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 5 494 millions de dollars, en hausse de 201 millions de dollars, ou 3,8 %. L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'explique principalement par les facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,0 % pour le trimestre (0,5 % en 2024).
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été modérée;
 - l'inflation interne du prix des aliments de la société a été inférieure à l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin de 3,6 % (2,3 % en 2024);
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,0 % pour le trimestre (2,9 % en 2024).
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 5,9 % (6,3 % en 2024), ce qui est attribuable aux médicaments de spécialité. Le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,8 % (2,3 % en 2024). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,8 % (2,3 % en 2024) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,7 % (3,5 % en 2024);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 1,9 % (diminution de 0,5 % en 2024), en raison principalement de la croissance du chiffre d'affaires des produits de beauté et des produits en vente libre, en partie contrebalancée par la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge.

Au troisième trimestre de 2025, 27 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 7 les ont fermées. La superficie du secteur Vente au détail s'est établie à 72,9 millions de pieds carrés, ce qui représente une augmentation nette de 1,4 million de pieds carrés, ou 2,0 %, par rapport au troisième trimestre de 2024.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 47 308 millions de dollars, en hausse de 2 101 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 33 588 millions de dollars, en hausse de 1 560 millions de dollars, ou 4,9 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,5 % (1,3 % en 2024). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 13 720 millions de dollars, en hausse de 541 millions de dollars, ou 4,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 4,0 % (2,8 % en 2024), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,1 % (6,3 % en 2024) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a été en hausse de 1,6 % (recul de 0,7 % en 2024).

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 287 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 196 millions de dollars, ou 18,0 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2024. La hausse découle d'une variation favorable de 110 millions de dollars d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de 86 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 110 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 141 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relativement essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties; facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable de 30 millions de dollars de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle;
- l'amélioration de 86 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 3 297 millions de dollars, en hausse de 609 millions de dollars, ou 22,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2024. La hausse découle d'une variation favorable de 392 millions de dollars d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de 217 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 392 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 245 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles relativement essentiellement à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties;
 - l'incidence favorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif comptabilisées à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 13 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit lié à la vente de Wellwise; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 30 millions de dollars de la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle;
 - la variation défavorable, à l'exercice précédent, de 5 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.
- l'amélioration de 217 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.

Marge brute²⁾ La marge brute²⁾ s'est établie à 5 940 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 298 millions de dollars, ou 5,3 %, comparativement à celle inscrite au troisième trimestre de 2024. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ s'est élevée à 31,1 % et a augmenté de 20 points de base, en raison essentiellement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks.

Pour l'exercice à ce jour en 2025, la marge brute²⁾ s'est établie à 14 908 millions de dollars, en hausse de 692 millions de dollars, ou 4,9 %, comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2024. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ s'est élevée à 31,5 % et a augmenté de 10 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement des améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks, en partie contrebalancées par des variations dans la composition du chiffre d'affaires des catégories des pharmacies au détail.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 2 116 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en hausse de 134 millions de dollars, ou 6,8 %, par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2024. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 298 millions de dollars de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 164 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont demeurés inchangés à 20,0 %, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, contrebalancé par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée, ainsi que par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières.

Pour l'exercice à ce jour en 2025, le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 5 386 millions de dollars, en hausse de 303 millions de dollars, ou 6,0 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2024.

L'accroissement est attribuable à une augmentation de 692 millions de dollars de la marge brute, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 389 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,1 %, soit une baisse favorable de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, du fait principalement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires et de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières, facteurs en partie contrebalancés par les coûts supplémentaires liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 798 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 93 millions de dollars, ou 10,4 %, par rapport à ceux inscrits au troisième trimestre de 2024. Le recul des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2025 découle essentiellement de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, en partie contrebalancée par une augmentation de l'amortissement des actifs loués, ainsi que par une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles liée à l'ouverture de nouveaux magasins et aux conversions de magasins de détail.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 2 077 millions de dollars, en baisse de 159 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. La diminution enregistrée pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de l'incidence de la diminution de l'amortissement relatif à certaines immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014, qui sont maintenant entièrement amorties, d'une diminution de l'amortissement des actifs liés aux TI et de l'incidence, à l'exercice précédent, de l'amortissement accéléré attribuable à l'optimisation du réseau. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une augmentation de l'amortissement des actifs loués, ainsi que par une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles liée à l'ouverture de nouveaux magasins et aux conversions de magasins de détail.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 14 millions de dollars (155 millions de dollars en 2024) et de 139 millions de dollars (384 millions de dollars en 2024) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025		2024		Variation (en \$)	Variation (en %)	2025		2024		Variation (en \$)	Variation (en %)
	(16 semaines)	(40 semaines)	(16 semaines)	(40 semaines)			(40 semaines)	(40 semaines)	(40 semaines)	(40 semaines)		
Produits	403 \$		382 \$	21 \$	5,5 %		1 153 \$		1 110 \$	43 \$	3,9 %	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	49		201	(152)	(75,6) %		109		261	(152)	(58,2) %	

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Variation		Variation (en %)
			(en \$)	(en %)	
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4 004 \$	3 956 \$	48 \$	1,2 %	
Créances sur cartes de crédit	4 012	3 890	122	3,1 %	
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	269	275	(6)	(2,2) %	
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,5 %	14,4 %			
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,3 %	4,6 %			

Produits Les produits se sont établis à 403 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 21 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2024. L'augmentation des produits est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des produits d'intérêts;
- la hausse des commissions d'assurance;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile^{MC}.

Les produits se sont établis à 1 153 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une augmentation de 43 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. L'augmentation des produits enregistrée pour l'exercice à ce jour est attribuable surtout à ce qui suit :

- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*;
- la hausse des commissions d'assurance;
- la hausse des commissions d'interchange.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 49 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, une baisse de 152 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2024. La diminution au troisième trimestre est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- le recouvrement de 165 millions de dollars relatif à une question en matière de taxes à la consommation à l'exercice précédent, y compris des produits d'intérêts de 10 millions de dollars;
- l'augmentation des charges liées à l'acquisition de clients attribuable aux avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard International Incorporated à l'exercice précédent; facteurs en partie contrebalancés par :
- la hausse des produits dont il est question ci-dessus;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 109 millions de dollars en 2025, en baisse de 152 millions de dollars par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2024, en raison essentiellement de ce qui suit :

- le recouvrement de 165 millions de dollars relatif à une question en matière de taxes à la consommation à l'exercice précédent, y compris des produits d'intérêts de 10 millions de dollars;
 - l'augmentation des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation attribuable aux avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard International Incorporated à l'exercice précédent;
 - la hausse des coûts liés au programme de fidélisation;
 - la hausse des coûts de financement;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- la hausse des produits dont il est question ci-dessus;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues et de la baisse des radiations liées aux créances sur cartes de crédit.

Créances sur cartes de crédit Au 4 octobre 2025, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 4 012 millions de dollars, en hausse de 122 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 5 octobre 2024. Cette hausse découle essentiellement des dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par l'augmentation des paiements reçus des titulaires de cartes. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues des créances sur cartes de crédit s'établissait à 269 millions de dollars, en baisse de 6 millions de dollars comparativement au 5 octobre 2024.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (16 semaines)	2024		2025 (40 semaines)	2024			
		(16 semaines)	Variation (en \$)		(40 semaines)	Variation (en \$)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	950 \$	1 282 \$	(332) \$	(25,9) %	1 462 \$	1 488 \$	(26) \$	(1,7) %
Entrées nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	1 751 \$	1 958 \$	(207) \$	(10,6) %	4 067 \$	4 215 \$	(148) \$	(3,5) %
Activités d'investissement	(318)	(341)	23	6,7 %	(1 303)	(1 306)	3	0,2 %
Activités de financement	(1 035)	(1 905)	870	45,7 %	(2 873)	(3 407)	534	15,7 %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	(1)	3	300,0 %	(3)	3	(6)	(200,0) %
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	400 \$	(289) \$	689 \$	238,4 %	(112) \$	(495) \$	383 \$	77,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 350 \$	993 \$	357 \$	36,0 %	1 350 \$	993 \$	357 \$	36,0 %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 751 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 207 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par une hausse des créances sur cartes de crédit, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des autres créances à long terme. Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 4 067 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 148 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par les paiements liés aux provisions, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, par la diminution de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude et par une diminution des autres créances à long terme.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 318 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 23 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2024. Cette diminution découle essentiellement d'une augmentation des cessions de placements à court terme et d'une baisse des dépôts de garantie, en partie contrebalancées par une diminution du produit de la cession d'actifs.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 303 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution découle essentiellement d'une baisse des investissements dans des immobilisations corporelles, en partie contrebalancée par une hausse des acquisitions de placements à court terme.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Variation ⁱ⁾	Au 28 décembre 2024	Variation ⁱ⁾
Nombre de magasins détenus par la société	565	594	(29)	603	(38)
Nombre de magasins franchisés	551	519	32	528	23
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 363	1 354	9	1 361	2
Nombre total de magasins	2 479	2 467	12	2 492	(13)
	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Variation (en %)	Au 28 décembre 2024	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	36,2	35,6	1,7 %	35,9	0,8 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	17,2	16,7	3,0 %	16,8	2,4 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	19,5	19,2	1,6 %	19,3	1,0 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	72,9	71,5	2,0 %	72,0	1,3 %
Superficie moyenne (en pieds carrés)					
Magasins détenus par la société	64 100	59 900	7,0 %	59 500	7,7 %
Magasins franchisés	31 200	32 200	(3,1 %)	31 800	(1,9 %)
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 300	14 200	0,7 %	14 200	0,7 %

i) La variation du nombre total de magasins comprend la vente de 48 magasins au premier trimestre de 2025, dont 42 magasins liés à la vente de Wellwise.

Dépenses d'investissement Les dépenses d'investissement se sont élevées à 685 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 5 millions de dollars, ou 0,7 %, comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2024. Pour l'exercice à ce jour, les dépenses d'investissement se sont établies à 1 340 millions de dollars, en baisse de 232 millions de dollars, ou 14,8 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 035 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en baisse de 870 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2024. Cette diminution s'explique principalement par l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme et par une hausse des dépôts à vue de clients.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 873 millions de dollars, en baisse de 534 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2024. Cette diminution s'explique principalement par une augmentation des dépôts à vue de clients et par la baisse des remboursements sur la dette à long terme, facteurs en partie contrebalancés par le rachat de la totalité des actions privilégiées, série B, émises et en circulation le 8 janvier 2025 et par l'augmentation des dividendes versés en raison du calendrier de paiement des dividendes du quatrième trimestre de 2024.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

	2025 (16 semaines)				2024 (16 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations ⁱ⁾	Total
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)								
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 617 \$	83 \$	51 \$	1 751 \$	1 829 \$	75 \$	54 \$	1 958 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	673	12	—	685	675	15	—	690
Intérêts payés	91	—	51	142	94	—	54	148
Paiements au titre de la location, montant net	528	—	—	528	498	—	—	498
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	325 \$	71 \$	— \$	396 \$	562 \$	60 \$	— \$	622 \$

	2025 (40 semaines)				2024 (40 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi-nations ⁱ⁾	Total
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)								
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	3 566 \$	406 \$	95 \$	4 067 \$	3 701 \$	414 \$	100 \$	4 215 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	1 312	28	—	1 340	1 541	31	—	1 572
Intérêts payés	249	—	95	344	244	—	100	344
Paiements au titre de la location, montant net	1 304	—	—	1 304	1 238	—	—	1 238
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	701 \$	378 \$	— \$	1 079 \$	678 \$	383 \$	— \$	1 061 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail au troisième trimestre de 2025 se sont établis à 325 millions de dollars, en baisse de 237 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2024. La diminution découle essentiellement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'une hausse des paiements d'intérêts et des paiements au titre de la location par rapport au troisième trimestre de 2024. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 701 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024. L'augmentation découle essentiellement de la baisse des dépenses d'investissement au cours de l'exercice à l'étude, en partie contrebalancée par la hausse des paiements d'intérêts et des paiements au titre de la location par rapport à la période correspondante de 2024.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers au troisième trimestre de 2025 se sont établis à 71 millions de dollars, en hausse de 11 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2024. L'accroissement s'explique essentiellement par une variation favorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, en partie contrebalancée par une augmentation des créances sur cartes de crédit. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers se sont établis à 378 millions de dollars, en baisse de 5 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et de certificats de placement garanti (« CPG »).

Le tableau qui suit présente le total de la dette par secteur d'exploitation à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 4 octobre 2025			Au 5 octobre 2024			Au 28 décembre 2024		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	— \$	— \$	— \$	167 \$	— \$	167 \$	— \$	— \$	— \$
Dépôts à vue de clients	—	847	847	—	187	187	—	353	353
Dette à court terme	—	550	550	—	600	600	—	800	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	545	545	—	686	686	—	631	631
Dette à long terme ^{i), ii)}	6 139	2 235	8 374	5 086	2 211	7 297	5 288	2 282	7 570
Certains autres passifs ⁱⁱⁱ⁾	306	—	306	294	—	294	294	—	294
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	6 445 \$	4 177 \$	10 622 \$	5 547 \$	3 684 \$	9 231 \$	5 582 \$	4 066 \$	9 648 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 577	—	1 577	1 501	—	1 501	1 648	—	1 648
Obligations locatives	8 878	—	8 878	8 500	—	8 500	8 535	—	8 535
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	16 900 \$	4 177 \$	21 077 \$	15 548 \$	3 684 \$	19 232 \$	15 765 \$	4 066 \$	19 831 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.
- ii) La société a une facilité de crédit engagée accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 27 mars 2030. La facilité comporte certaines clauses restrictives de nature financière et la société respectait ces clauses au 4 octobre 2025 et les a respectées tout au long des trois premiers trimestres de l'exercice.
- iii) Au 4 octobre 2025, le poste « Certains autres passifs » inclut des passifs financiers de 193 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail (191 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 192 millions de dollars au 28 décembre 2024).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société calcule le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail²⁾ sur une base annuelle afin d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Au 28 décembre 2024
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾ sur une base annuelle	2,4 x	2,4 x	2,4 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail²⁾ sur une base annuelle au 4 octobre 2025 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 5 octobre 2024. Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail²⁾ sur une base annuelle au 4 octobre 2025 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 28 décembre 2024.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 4 octobre 2025 et les a respectées tout au long du trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 4 octobre 2025 et les a respectées tout au long du trimestre.

5.3 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Au 28 décembre 2024
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	24,8 %	23,3 %	23,6 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	11,9 %	11,8 %	11,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 4 octobre 2025 a augmenté comparativement au montant inscrit au 5 octobre 2024, en raison d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par une augmentation des capitaux propres moyens. L'augmentation des capitaux propres moyens découle surtout de l'incidence du rachat d'actions privilégiées au quatrième trimestre de 2024, partiellement contrebalancée par une baisse du capital social. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 4 octobre 2025 a augmenté comparativement au montant inscrit au 28 décembre 2024, en raison d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par une augmentation des capitaux propres moyens.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 4 octobre 2025 a augmenté comparativement au montant inscrit au 5 octobre 2024, en raison d'une amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, en partie contrebalancée par une hausse du capital moyen, ce qui découle surtout d'une hausse des obligations locatives, de la dette à long terme et des dépôts à vue de clients. Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 4 octobre 2025 a augmenté comparativement au montant inscrit au 28 décembre 2024, en raison d'une amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation du capital moyen attribuable surtout à une hausse des obligations locatives, de la dette à long terme et des dépôts à vue de clients.

5.4 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société.

Notation (normes canadiennes)	Morningstar DBRS		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Positive	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Positive	BBB+	s. o.

Au troisième trimestre de 2025, Morningstar Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé les notations de la société et modifié la tendance, qui est passée de stable à positive. Standard and Poor's Global Ratings a confirmé les notations et les perspectives de la société.

5.5 Dividendes et rachats d'actions

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées.

	4 octobre 2025 ⁱ⁾ (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 ⁱ⁾ (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires ⁱⁱ⁾	0,141075 \$	0,128250 \$	0,410400 \$	0,368000 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	— \$	0,331250 \$	0,029440 \$	0,993750 \$

i) Les dividendes de 0,141 \$ par action ordinaire déclarés au troisième trimestre de 2025 étaient à payer le 1^{er} octobre 2025.

ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025.

Après la clôture du troisième trimestre de 2025, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,141075 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2025 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2025.

Au deuxième trimestre de 2025, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 59 800 244 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au 4 octobre 2025, la société avait racheté 12 073 755 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités. La société est encore autorisée à racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au troisième trimestre de 2025, 6 799 143 actions ordinaires (10 601 552 en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 381 millions de dollars (450 millions de dollars en 2024), y compris 3 479 842 actions ordinaires (4 494 300 en 2024) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 195 millions de dollars (193 millions de dollars en 2024). Pour l'exercice à ce jour, 24 949 583 actions ordinaires (36 085 400 en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 283 millions de dollars (1 402 millions de dollars en 2024), y compris 11 783 798 actions ordinaires (14 453 832 en 2024) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 606 millions de dollars (565 millions de dollars en 2024).

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 4 octobre 2025, une obligation de rachat d'actions de 150 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.

5.6 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au troisième trimestre de 2025. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2024 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations corporelles. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours du troisième trimestre de 2025, la Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations d'une valeur notielle de 50 millions de dollars (75 millions de dollars en 2024). Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notielle de 250 millions de dollars (275 millions de dollars en 2024) et a réglé des contrats à terme sur obligations d'une valeur notielle de 250 millions de dollars (250 millions de dollars en 2024) se rapportant principalement aux billets de série 2025-1 d'Eagle d'un montant de 300 millions de dollars (billets de série 2024-1 d'Eagle d'un montant de 350 millions de dollars en 2024).

En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notielle de 223 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars (perte liée à la juste valeur de 3 millions de dollars en 2024) et une perte liée à la juste valeur de 5 millions de dollars (perte liée à la juste valeur de 18 millions de dollars en 2024) ont été respectivement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global liés à la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

La société a également recours à des swaps de taux d'intérêt, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du troisième trimestre de 2025, voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable ayant cours dans le secteur du commerce de détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2024 et 2023 indiqués ci-dessous comprenaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice, comme 2025, compte 53 semaines, le quatrième trimestre compte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres :

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2024	2023
	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Produits	19 395 \$	18 538 \$	14 672 \$	13 947 \$	14 135 \$	13 581 \$	14 948 \$	14 531 \$
Montant ajusté du BAlIA²⁾	2 217	2 069	1 840	1 713	1 591	1 544	1 698	1 633
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	794	777	714	457	503	459	462	541
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁶⁾	828	767	721	664	570	537	669	630
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base⁴⁾ (en dollars)	0,67 \$	0,64 \$	0,60 \$	0,37 \$	0,42 \$	0,37 \$	0,38 \$	0,43 \$
Dilué⁴⁾ (en dollars)	0,66 \$	0,63 \$	0,59 \$	0,37 \$	0,42 \$	0,37 \$	0,38 \$	0,43 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ^{2), 4)} (en dollars)	0,69 \$	0,62 \$	0,60 \$	0,54 \$	0,47 \$	0,43 \$	0,55 \$	0,50 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	2,0 %	0,5 %	3,5 %	0,2 %	2,2 %	3,4 %	2,5 %	2,0 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,0 %	2,9 %	4,1 %	1,5 %	3,8 %	4,0 %	1,3 %	4,6 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 1,7 million de pieds carrés pour s'établir à 72,9 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts découlant de l'efficience sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
- l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », notamment :
 - la cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle;
 - l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark;
 - la perte (le profit) sur la vente d'immeubles non exploités;
 - le programme de fidélisation *PC Optimum*, y compris la réévaluation du passif au titre de la fidélisation;
 - les ajustements de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - les charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
 - la vente de Wellwise;
 - les recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexacitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2025 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2024 et dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2024 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2024 ainsi que la notice annuelle 2024 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Transactions entre parties liées

Voir la note 15, « Transactions entre parties liées », des états financiers intermédiaires de la société.

11. Perspectives³⁾

Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2025. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

En 2025, les résultats de la société refléteront l'incidence de la 53^e semaine, ce qui devrait se traduire par une augmentation du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ d'environ 2 %. Sur une base comparative annuelle, en excluant l'incidence de la 53^e semaine, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- les investissements dans notre réseau de magasins et nos centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,9 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 300 millions de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de sa performance opérationnelle et financière depuis le début de l'exercice ainsi que de la tendance constatée au terme du troisième trimestre, la société prévoit désormais une légère hausse de la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ pour l'ensemble de l'exercice, qui passerait du haut de la fourchette à un chiffre au bas de la fourchette à deux chiffres, en excluant l'incidence de la 53^e semaine.

12. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; le montant ajusté du rendement du capital; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aïdant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2025 (16 semaines)				2024 (16 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)								
Produits	19 082 \$	403 \$	(90) \$	19 395 \$	18 259 \$	382 \$	(103) \$	18 538 \$
Coût des ventes	13 142	51	—	13 193	12 617	48	—	12 665
Marge brute	5 940 \$	352 \$	(90) \$	6 202 \$	5 642 \$	334 \$	(103) \$	5 873 \$
Montant ajusté de la marge brute	5 940 \$	352 \$	(90) \$	6 202 \$	5 642 \$	334 \$	(103) \$	5 873 \$

	2025 (40 semaines)				2024 (40 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)								
Produits	47 308 \$	1 153 \$	(259) \$	48 202 \$	45 207 \$	1 110 \$	(251) \$	46 066 \$
Coût des ventes	32 400	136	—	32 536	30 991	126	—	31 117
Marge brute	14 908 \$	1 017 \$	(259) \$	15 666 \$	14 216 \$	984 \$	(251) \$	14 949 \$
Montant ajusté de la marge brute	14 908 \$	1 017 \$	(259) \$	15 666 \$	14 216 \$	984 \$	(251) \$	14 949 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'a aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2025 (16 semaines)			2024 (16 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			794 \$			780 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			16			40
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			273			238
Impôt sur le résultat			293			263
Résultat d'exploitation	1 287 \$	89 \$	1 376 \$	1 091 \$	230 \$	1 321 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	14	—	14	155	—	155
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	2	—	2	—	—	—
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	(155)	(155)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1)	—	(1)	—	—	—
Éléments d'ajustement	45 \$	— \$	45 \$	155 \$	(155) \$	— \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 332 \$	89 \$	1 421 \$	1 246 \$	75 \$	1 321 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	798	12	810	891	12	903
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(14)	—	(14)	(155)	—	(155)
Montant ajusté du BAIIA	2 116 \$	101 \$	2 217 \$	1 982 \$	87 \$	2 069 \$

	2025 (40 semaines)			2024 (40 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			2 011 \$			1 702 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			78			105
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			683			622
Impôt sur le résultat			749			621
Résultat d'exploitation	3 297 \$	224 \$	3 521 \$	2 688 \$	362 \$	3 050 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	139 \$	— \$	139 \$	384 \$	— \$	384 \$
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30	—	30	—	—	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	164
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	—	(5)	—	(5)
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	(155)	(155)
Vente de Wellwise	(5)	—	(5)	—	—	—
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	(13)	—	(13)	—	—	—
Éléments d'ajustement	151 \$	— \$	151 \$	543 \$	(155) \$	388 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	3 448 \$	224 \$	3 672 \$	3 231 \$	207 \$	3 438 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 077	38	2 115	2 236	36	2 272
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(139)	—	(139)	(384)	—	(384)
Montant ajusté du BAIIA	5 386 \$	262 \$	5 648 \$	5 083 \$	243 \$	5 326 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. En 2024, l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'est établi à 479 millions de dollars. L'amortissement annuel diminuera pour atteindre environ 130 millions de dollars en 2025, des montants de 110 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 8 millions de dollars ayant été respectivement comptabilisés aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2025. L'amortissement annuel sera d'environ 30 millions de dollars en 2026 et par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle Au troisième trimestre de 2025, la société a conclu avec Specsavers Canada Inc. (« Specsavers ») une entente visant l'ouverture de magasins Specsavers dans certains magasins d'alimentation de Loblaw au Canada, qui causera la cessation des activités d'optique de Theodore & Pringle. En conséquence, la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, des charges de 30 millions de dollars liées principalement à la réduction de la valeur du matériel optique, à la main-d'œuvre et à d'autres coûts de fermeture.

Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et Weston ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Weston ont conclu un accord de règlement afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 164 millions de dollars ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre de la part de la société dans le règlement total et les coûts connexes. L'accord de règlement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario en mai 2025 et par la Cour supérieure du Québec en juillet 2025.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

Vente de Wellwise Au quatrième trimestre de 2024, la société a conclu avec un tiers un accord visant la vente de toutes les actions de son entreprise Wellwise, y compris 42 magasins Wellwise, pour un produit en trésorerie et a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, une réduction nette de la juste valeur de 23 millions de dollars. La transaction a été conclue au cours du premier trimestre de 2025 et la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, un profit de 5 millions de dollars.

Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2025, la société a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars (néant en 2024) lié à la vente d'immeubles non exploités à un tiers. Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un profit de 13 millions de dollars (néant en 2024) lié à la vente d'immeubles non exploités.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (40 semaines)	2024 (40 semaines)
	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (40 semaines)	2024 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	273 \$	238 \$	683 \$	622 \$
Ajouter : Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	10	—	10
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	273 \$	248 \$	683 \$	632 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (40 semaines)	2024 (40 semaines)
	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (40 semaines)	2024 (40 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 421 \$	1 321 \$	3 672 \$	3 438 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	273	248	683	632
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 148 \$	1 073 \$	2 989 \$	2 806 \$
Impôt sur le résultat	293 \$	263 \$	749 \$	621 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant : Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	11	—	43	103
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	304 \$	263 \$	792 \$	724 \$
Taux d'impôt effectif	26,6 %	24,3 %	26,4 %	25,6 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,5 %	24,5 %	26,5 %	25,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans le tableau ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAlIA et le montant ajusté de la marge du BAlIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (40 semaines)	2024 (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	794 \$	780 \$	2 011 \$	1 702 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	—	(3)	—	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	794 \$	777 \$	2 011 \$	1 693 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	794 \$	780 \$	2 011 \$	1 702 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	34	(10)	108	275
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	828 \$	770 \$	2 119 \$	1 977 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	—	(3)	—	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	828 \$	767 \$	2 119 \$	1 968 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué ⁴⁾ (en millions)	1 195,4	1 227,7	1 203,1	1 236,9

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2025 (16 semaines)		2024 (16 semaines)		2025 (40 semaines)		2024 (40 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)								
Montant présenté	794 \$ 0,66 \$		777 \$ 0,63 \$		2 011 \$ 1,67 \$		1 693 \$ 1,37 \$	
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	22 \$ 0,02 \$		— \$	— \$	22 \$ 0,02 \$		— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	10 0,01		115 0,09		102 0,09		283 0,23	
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	3 —		— —		(11) (0,01)		— —	
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	— —		— —		— —		121 0,10	
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	— —		(125) (0,10)		— —		(125) (0,10)	
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1) —		— —		— —		(4) (0,01)	
Vente de Wellwise	— —		— —		(5) (0,01)		— —	
Éléments d'ajustement	34 \$ 0,03 \$		(10) \$ (0,01) \$		108 \$ 0,09 \$		275 \$ 0,22 \$	
Montant ajusté	828 \$ 0,69 \$		767 \$ 0,62 \$		2 119 \$ 1,76 \$		1 968 \$ 1,59 \$	

Flux de trésorerie disponibles Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2025 (16 semaines)				2024 (16 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)								
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 617 \$	83 \$	51 \$	1 751 \$	1 829 \$	75 \$	54 \$	1 958 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	673	12	—	685	675	15	—	690
Intérêts payés ⁱ⁾	91	—	51	142	94	—	54	148
Paiements au titre de la location, montant net	528	—	—	528	498	—	—	498
Flux de trésorerie disponibles	325 \$	71 \$	— \$	396 \$	562 \$	60 \$	— \$	622 \$

	2025 (40 semaines)				2024 (40 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)								
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	3 566 \$	406 \$	95 \$	4 067 \$	3 701 \$	414 \$	100 \$	4 215 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	1 312	28	—	1 340	1 541	31	—	1 572
Intérêts payés ⁱ⁾	249	—	95	344	244	—	100	344
Paiements au titre de la location, montant net	1 304	—	—	1 304	1 238	—	—	1 238
Flux de trésorerie disponibles	701 \$	378 \$	— \$	1 079 \$	678 \$	383 \$	— \$	1 061 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail, divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres, divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – rapprochements avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres clos aux dates indiquées.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	794 \$	780 \$	714 \$	460 \$	503 \$	462 \$	469 \$	544 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	16	40	43	38	19	27	(1)	16
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	273	238	212	190	198	194	199	195
Impôt sur le résultat	293	263	270	180	186	178	185	188
Résultat d'exploitation	1 376 \$	1 321 \$	1 239 \$	868 \$	906 \$	861 \$	852 \$	943 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	14	155	9	115	116	114	115	115
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	2	—	(1)	—	(14)	—	(3)	—
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	—	—	129	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	3	9
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	—	—	—
Vente de Wellwise	—	—	—	—	(5)	—	23	—
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	(155)	—	—	—	—	—	(13)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1)	—	2	2	(1)	(7)	—	14
Éléments d'ajustement	45 \$	— \$	10 \$	281 \$	96 \$	107 \$	267 \$	125 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 421 \$	1 321 \$	1 249 \$	1 149 \$	1 002 \$	968 \$	1 119 \$	1 068 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	810	903	600	679	705	690	694	680
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(14)	(155)	(9)	(115)	(116)	(114)	(115)	(115)
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	2 217 \$	2 069 \$	1 840 \$	1 713 \$	1 591 \$	1 544 \$	1 698 \$	1 633 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025 (16 semaines)	2024 (16 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2025 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)
	Montant présenté	794 \$	777 \$	714 \$	457 \$	503 \$	459 \$	462 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	22 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	10	115	6	84	86	84	84	85
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	3	—	(1)	—	(13)	—	(3)	—
Programme de fidélisation <i>PC Optimum</i>	—	—	—	—	—	—	94	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	3	6
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	121	—	—	—	—
Vente de Wellwise	—	—	—	—	(5)	—	29	—
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	(125)	—	—	—	—	—	(12)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1)	—	2	2	(1)	(6)	—	10
Éléments d'ajustement	34 \$	(10) \$	7 \$	207 \$	67 \$	78 \$	207 \$	89 \$
Montant ajustéⁱ⁾	828 \$	767 \$	721 \$	664 \$	570 \$	537 \$	669 \$	630 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2025 (16 semaines)	2024 ⁴⁾ (16 semaines)	2025 ⁴⁾ (12 semaines)	2024 ⁴⁾ (12 semaines)	2025 ⁴⁾ (12 semaines)	2024 ⁴⁾ (12 semaines)	2024 ⁴⁾ (12 semaines)	2023 ⁴⁾ (12 semaines)
Montant présenté	0,66 \$	0,63 \$	0,59 \$	0,37 \$	0,42 \$	0,37 \$	0,38 \$	0,43 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ¹⁾ :								
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	0,02 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,01	0,09	0,01	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	—	(0,01)	—	—	—
Programme de fidélisation PC Optimum	—	—	—	—	—	—	0,08	—
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	0,10	—	—	—	—
Vente de Wellwise	—	—	—	—	(0,01)	—	0,02	—
Recouvrements relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	(0,10)	—	—	—	—	—	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	—	—	—	(0,01)	—	0,01
Éléments d'ajustement	0,03 \$	(0,01) \$	0,01 \$	0,17 \$	0,05 \$	0,06 \$	0,17 \$	0,07 \$
Montant ajusté¹⁾	0,69 \$	0,62 \$	0,60 \$	0,54 \$	0,47 \$	0,43 \$	0,55 \$	0,50 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 195,4	1 227,7	1 203,9	1 235,4	1 210,3	1 247,7	1 217,8	1 259,6

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

13. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 11 novembre 2025

Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2024 de la société.
- 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
- 4) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025. Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	42
États consolidés résumés du résultat global	43
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	44
Bilans consolidés résumés	45
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	46
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	47
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	47
Note 2. Méthodes comptables	47
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	48
Note 4. Impôt sur le résultat	48
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	49
Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	49
Note 7. Créances sur cartes de crédit	50
Note 8. Cessions d'entreprises	50
Note 9. Cessions de biens immobiliers	51
Note 10. Dette à long terme	51
Note 11. Capital social	52
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	54
Note 13. Instruments financiers	56
Note 14. Passifs éventuels	59
Note 15. Transactions entre parties liées	61
Note 16. Informations sectorielles	62

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Produits	19 395 \$	18 538 \$	48 202 \$	46 066 \$
Coût des ventes	13 193	12 665	32 536	31 117
Frais de vente et charges générales et administratives	4 826	4 552	12 145	11 899
Résultat d'exploitation	1 376 \$	1 321 \$	3 521 \$	3 050 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	273	238	683	622
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 103 \$	1 083 \$	2 838 \$	2 428 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	293	263	749	621
Bénéfice net	810 \$	820 \$	2 089 \$	1 807 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 5)	794 \$	780 \$	2 011 \$	1 702 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	40	78	105
Bénéfice net	810 \$	820 \$	2 089 \$	1 807 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) ⁱ⁾ (note 5)				
De base	0,67 \$	0,64 \$	1,69 \$	1,38 \$
Dilué	0,66 \$	0,63 \$	1,67 \$	1,37 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 5)				
De base	1 184,5	1 216,7	1 191,6	1 224,5
Dilué	1 195,4	1 227,7	1 203,1	1 236,9

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Bénéfice net	810 \$	820 \$	2 089 \$	1 807 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Profits (pertes) de change	2 \$	(1) \$	(1) \$	1 \$
Perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	—	(5)	(6)	(13)
Élément qui ne sera pas reclassé en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 12)	100	(8)	(6)	24
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	102 \$	(14) \$	(13) \$	12 \$
Résultat global total	912 \$	806 \$	2 076 \$	1 819 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	896 \$	766 \$	1 998 \$	1 714 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	40	78	105
Résultat global total	912 \$	806 \$	2 076 \$	1 819 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements de la juste valeur	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 décembre 2024	6 196 \$	4 748 \$	115 \$	44 \$	(18) \$	6 \$	32 \$	175 \$	11 266 \$
Bénéfice net	— \$	2 011 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	78 \$	2 089 \$
Autres éléments du résultat global	—	(6)	—	(1)	(6)	—	(7)	—	(13)
Résultat global total	— \$	2 005 \$	— \$	(1) \$	(6) \$	— \$	(7) \$	78 \$	2 076 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 11)	(123)	(1 126)	—	—	—	—	—	—	(1 249)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	57	—	(1)	—	—	—	—	—	56
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 11)	(6)	(65)	—	—	—	—	—	—	(71)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 11)	9	36	—	—	—	—	—	—	45
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,410 \$ ⁱ⁾ (note 11)	—	(488)	—	—	—	—	—	—	(488)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	(4)	—	—	—	—	(75)	(79)
	(63) \$	362 \$	(5) \$	(1) \$	(6) \$	— \$	(7) \$	3 \$	290 \$
Solde au 4 octobre 2025	6 133 \$	5 110 \$	110 \$	43 \$	(24) \$	6 \$	25 \$	178 \$	11 556 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements de la juste valeur	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 décembre 2023	6 256 \$	221 \$	6 477 \$	4 816 \$	136 \$	41 \$	(11) \$	5 \$	35 \$	155 \$	11 619 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	1 702 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	105 \$	1 807 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	24	—	1	(13)	—	(12)	—	12
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	1 726 \$	— \$	1 \$	(13) \$	— \$	(12) \$	105 \$	1 819 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 11)	(193)	—	(193)	(1 341)	—	—	—	—	—	—	(1 534)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	163	—	163	—	(31)	—	—	—	—	—	132
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 11)	(8)	—	(8)	(65)	—	—	—	—	—	—	(73)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 11)	13	—	13	31	—	—	—	—	—	—	44
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,368 \$ ⁱ⁾ (note 11)	—	—	—	(450)	—	—	—	—	—	—	(450)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 11)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	—	(9)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(72)	(72)
	(25) \$	— \$	(25) \$	(108) \$	(31) \$	1 \$	(13) \$	— \$	(12) \$	33 \$	(143) \$
Solde au 5 octobre 2024	6 231 \$	221 \$	6 452 \$	4 708 \$	105 \$	42 \$	(24) \$	5 \$	23 \$	188 \$	11 476 \$

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Au 28 décembre 2024
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 350 \$	993 \$	1 462 \$
Placements à court terme	895	536	648
Créances	1 412	1 284	1 455
Créances sur cartes de crédit (note 7)	4 012	3 890	4 230
Stocks	6 750	6 041	6 330
Charges payées d'avance et autres actifs	519	427	376
Actifs détenus en vue de la vente (note 9)	35	71	47
Total des actifs courants	14 973 \$	13 242 \$	14 548 \$
Immobilisations corporelles (note 9)	7 297	6 792	7 098
Actifs au titre de droits d'utilisation	8 582	8 180	8 239
Immeubles de placement	60	49	56
Immobilisations incorporelles	5 247	5 572	5 446
Goodwill	4 401	4 364	4 372
Actifs d'impôt différé	121	121	118
Autres actifs	882	941	1 003
Total des actifs	41 563 \$	39 261 \$	40 880 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	— \$	167 \$	— \$
Fournisseurs et autres passifs	6 815	6 283	7 531
Passif au titre de la fidélisation	224	129	212
Provisions	91	253	252
Impôt sur le résultat à payer	82	125	86
Dépôts à vue de clients	847	187	353
Dette à court terme (note 7)	550	600	800
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	545	686	631
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 577	1 501	1 648
Participation des pharmaciens propriétaires	360	360	255
Total des passifs courants	11 091 \$	10 291 \$	11 768 \$
Provisions	134	128	135
Dette à long terme (note 10)	8 374	7 297	7 570
Obligations locatives	8 878	8 500	8 535
Passifs d'impôt différé	890	935	957
Autres passifs	640	634	649
Total des passifs	30 007 \$	27 785 \$	29 614 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 11)	6 133 \$	6 452 \$	6 196 \$
Résultats non distribués	5 110	4 708	4 748
Surplus d'apport	110	105	115
Cumul des autres éléments du résultat global	25	23	32
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 378 \$	11 288 \$	11 091 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	178	188	175
Total des capitaux propres	11 556 \$	11 476 \$	11 266 \$
Total des passifs et des capitaux propres	41 563 \$	39 261 \$	40 880 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	810 \$	820 \$	2 089 \$	1 807 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat (note 4)	293	263	749	621
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	273	238	683	622
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	810	903	2 115	2 272
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	6	1	7	1
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 7)	(4)	9	6	19
Variation des provisions	1	(25)	(162)	143
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 6)	(97)	172	(821)	(426)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 7)	(33)	55	212	223
Impôt sur le résultat payé	(316)	(315)	(799)	(925)
Intérêts perçus	5	7	16	22
Autres	3	(170)	(28)	(164)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 751 \$	1 958 \$	4 067 \$	4 215 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(571) \$	(566) \$	(1 078) \$	(1 286) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(114)	(124)	(262)	(286)
Cession (acquisition) de placements à court terme	55	(124)	(247)	(72)
Diminution des dépôts de garantie (note 7)	300	250	—	—
Produit de la cession d'actifs (notes 8 et 9)	3	261	228	320
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	3	3	8	11
Cession de titres à long terme	20	19	100	82
Autres	(14)	(60)	(52)	(75)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(318) \$	(341) \$	(1 303) \$	(1 306) \$
Activités de financement				
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	(59) \$	129 \$	— \$	154 \$
Augmentation (diminution) de la dette à court terme (note 7)	50	(50)	(250)	(250)
Augmentation des dépôts à vue de clients	174	12	494	21
Dette à long terme (note 10)				
Émission (montant net)	642	(74)	1 275	1 194
Remboursée	(366)	(421)	(553)	(1 059)
Intérêts payés	(142)	(148)	(344)	(344)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 3)	(140)	(127)	(348)	(313)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – capital	(391)	(374)	(964)	(936)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées (note 11)	(335)	(319)	(646)	(459)
Capital social ordinaire				
Émis (note 11)	4	19	50	145
Racheté et détenu en fiducie (note 11)	(69)	(72)	(69)	(72)
Racheté et annulé (note 11)	(395)	(445)	(1 280)	(1 397)
Capital social privilégié				
Racheté et annulé (note 11)	—	—	(225)	—
Impôt payé sur les rachats de capital social	—	—	(37)	—
Autres	(8)	(35)	24	(91)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(1 035) \$	(1 905) \$	(2 873) \$	(3 407) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 \$	(1) \$	(3) \$	3 \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	400 \$	(289) \$	(112) \$	(495) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	950	1 282	1 462	1 488
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 350 \$	993 \$	1 350 \$	993 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Witton Investments, Limited. Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 16).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Méthodes comptables

Les méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025. Tous les nombres d'actions et montants par action présentés dans le présent document ont été ajustés de façon rétrospective afin de refléter le fractionnement d'actions (voir la note 11).

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou « PCGR ») et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration (le « Conseil ») de la société le 11 novembre 2025.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières				
Obligations locatives	140 \$	127 \$	348 \$	313 \$
Dette à long terme ⁱ⁾	97	80	256	235
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	28	31	62	63
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	—	1	—	3
Fiducies de financement indépendantes	10	10	25	30
Passifs financiers (note 9)	5	5	11	11
Dette bancaire	—	1	—	1
	280 \$	255 \$	702 \$	656 \$
Produits d'intérêts				
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$	(2) \$	(2) \$
Produits d'intérêts à court terme	(6)	(6)	(17)	(22)
Autres produits d'intérêts (note 14)	—	(10)	—	(10)
	(7) \$	(17) \$	(19) \$	(34) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	273 \$	238 \$	683 \$	622 \$

i) Le montant inscrit pour le troisième trimestre de 2025 et l'exercice à ce jour tient compte de coûts d'emprunt respectifs de 9 millions de dollars et de 25 millions de dollars (15 millions de dollars et 25 millions de dollars en 2024) qui ont été inscrits à l'actif au titre de la construction des installations de distribution automatisée de la société.

Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2025 s'est chiffrée à 293 millions de dollars (263 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,6 % (24,3 % en 2024).

L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024. La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est chiffrée à 749 millions de dollars (621 millions de dollars en 2024) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,4 % (25,6 % en 2024). L'augmentation du taux d'impôt effectif enregistrée pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au troisième trimestre de 2024.

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	794 \$	780 \$	2 011 \$	1 702 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres	—	(3)	—	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	794 \$	777 \$	2 011 \$	1 693 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions) ⁱ⁾ (note 11)	1 184,5	1 216,7	1 191,6	1 224,5
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ⁱ⁾	8,9	8,6	9,5	10,0
Effet dilutif de certains autres passifs ⁱ⁾	2,0	2,4	2,0	2,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions) ⁱ⁾	1 195,4	1 227,7	1 203,1	1 236,9
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars) ⁱ⁾	0,67 \$	0,64 \$	1,69 \$	1,38 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars) ⁱ⁾	0,66 \$	0,63 \$	1,67 \$	1,37 \$

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Au troisième trimestre de 2025 et pour l'exercice à ce jour, 76 240 instruments potentiellement dilutifs (1 773 488ⁱ⁾ en 2024) et aucun instrument potentiellement dilutif (aucun en 2024), respectivement, ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire en raison de leur effet antidilutif.

Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars canadiens)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (12 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Variation des éléments suivants :				
Créances	(75) \$	(76) \$	43 \$	36 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(143)	(62)	(151)	(109)
Stocks	(273)	(268)	(420)	(220)
Fournisseurs et autres passifs	391	583	(276)	(125)
Autres	3	(5)	(17)	(8)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(97) \$	172 \$	(821) \$	(426) \$

Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Au 28 décembre 2024
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 281 \$	4 165 \$	4 493 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(269)	(275)	(263)
Créances sur cartes de crédit	4 012 \$	3 890 \$	4 230 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de Fiducie cartes de crédit Eagle (note 10)	1 450 \$	1 450 \$	1 450 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	550	600	800
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 000 \$	2 050 \$	2 250 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment Fiducie cartes de crédit Eagle (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'Eagle est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 50 millions de dollars au 4 octobre 2025 (54 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 72 millions de dollars au 28 décembre 2024), ce qui représente 9 % (9 % au 5 octobre 2024 et 9 % au 28 décembre 2024) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 4 octobre 2025 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2025.

Note 8. Cessions d'entreprises

Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle Au troisième trimestre de 2025, la société a conclu avec Specsavers Canada Inc. (« Specsavers ») une entente visant l'ouverture de magasins Specsavers dans certains magasins d'alimentation de Loblaw au Canada, qui causera la cessation des activités d'optique de Theodore & Pringle. En conséquence, la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, des charges de 30 millions de dollars liées principalement à la réduction de la valeur du matériel optique, à la main-d'œuvre et à d'autres coûts de fermeture.

Vente de Wellwise Au premier trimestre de 2025, la société a finalisé la vente de son entreprise Wellwise de Shoppers^{MD} (« Wellwise ») et a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, un profit de 5 millions de dollars, déduction faite des frais connexes.

Note 9. Cessions de biens immobiliers

Actif détenu en vue de la vente Au troisième trimestre de 2025, la société a cédé deux immeubles (un en 2024) compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé une perte nette de 2 millions de dollars (perte nette négligeable en 2024). Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé quatre immeubles (un en 2024) compris dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 24 millions de dollars (4 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé un profit net de 13 millions de dollars (perte nette négligeable en 2024).

Immobilisations corporelles Au troisième trimestre de 2025, la société n'a cédé aucun bien immobilier compris dans les immobilisations corporelles. Au troisième trimestre de 2024, trois biens immobiliers avaient été cédés pour un produit de 253 millions de dollars et un profit net de 37 millions de dollars avait été comptabilisé. Les immeubles ont par la suite été reloués par la société (voir la note 15). Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé trois biens immobiliers (cinq en 2024) compris dans les immobilisations corporelles pour un produit de 218 millions de dollars (311 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé un profit net de 30 millions de dollars (55 millions de dollars en 2024). Tous les immeubles (tous en 2024) ont par la suite été reloués par la société (voir la note 15).

Passifs financiers Au 4 octobre 2025, un montant de 11 millions de dollars (11 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 12 millions de dollars au 28 décembre 2024) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 182 millions de dollars (180 millions de dollars au 5 octobre 2024 et 180 millions de dollars au 28 décembre 2024) était comptabilisé dans les autres passifs pour tous les immeubles qui ont été vendus et par la suite reloués par la société, qui ne répondait pas aux critères de vente.

Note 10. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Au 28 décembre 2024
Débentures	4 705 \$	4 307 \$	4 706 \$
Certificats de placement garanti	1 342	1 459	1 477
Fiducies de titrisation indépendantes (note 7)	1 450	1 450	1 450
Fiducies de financement indépendantes ⁱ⁾	647	588	590
Facilité de crédit engagée ⁱⁱ⁾	800	200	—
Coûts de transaction et autres	(25)	(21)	(22)
Total de la dette à long terme	8 919 \$	7 983 \$	8 201 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	545	686	631
Dette à long terme	8 374 \$	7 297 \$	7 570 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2025, la capacité totale des fiducies de financement indépendantes est passée de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et la date d'échéance des fiducies a été repoussée du 29 mai 2027 au 27 mars 2028, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.
- ii) La société a une facilité de crédit engagée accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 27 mars 2030. La facilité comporte certaines clauses restrictives de nature financière et la société respectait ces clauses au 4 octobre 2025 et les a respectées tout au long des trois premiers trimestres de l'exercice.

Note 11. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

	4 octobre 2025 (16 semaines)		5 octobre 2024 (16 semaines)		4 octobre 2025 (40 semaines)		5 octobre 2024 (40 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires ⁱ⁾	Capital social ordinaire
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 191 167 612	6 177 \$	1 224 191 140	6 289 \$	1 206 944 212	6 215 \$	1 242 105 516	6 281 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	181 598	4	990 572	21	2 555 438	57	8 560 044	163
Rachetées et annulées	(6 799 143)	(32)	(10 601 552)	(59)	(24 949 583)	(123)	(36 085 400)	(193)
Émises et en circulation à la clôture de la période	1 184 550 067	6 149 \$	1 214 580 160	6 251 \$	1 184 550 067	6 149 \$	1 214 580 160	6 251 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(2 261 900)	(11) \$	(2 624 588)	(13) \$	(3 928 496)	(19) \$	(5 076 956)	(25) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(1 240 000)	(6)	(1 680 000)	(8)	(1 240 000)	(6)	(1 680 000)	(8)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	124 649	1	197 716	1	1 791 245	9	2 650 084	13
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(3 377 251)	(16) \$	(4 106 872)	(20) \$	(3 377 251)	(16) \$	(4 106 872)	(20) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	1 181 172 816	6 133 \$	1 210 473 288	6 231 \$	1 181 172 816	6 133 \$	1 210 473 288	6 231 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 5)	1 184 455 075		1 216 664 048		1 191 555 127		1 224 471 432	

i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Au troisième trimestre de 2025, la société a réalisé un fractionnement d'actions à raison de quatre pour une, de ses actions ordinaires en circulation. Le fractionnement d'actions a été réalisé sous la forme d'un dividende en actions, dans le cadre duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue. Le fractionnement d'actions a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025, pour les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2025.

Actions privilégiées de deuxième rang (nombre illimité autorisé) Au quatrième trimestre de 2024, conformément aux modalités de l'entente liée aux actions privilégiées de série B, la société a annoncé son intention de racheter contre trésorerie la totalité de ses 9,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série B, sans droit de vote, à 5,3 %. Le rachat a eu lieu le 8 janvier 2025 et les actions ont été rachetées pour un montant total de 225 millions de dollars, majoré des dividendes cumulés et impayés (0,02944 \$ par action) jusqu'à la date de rachat, exclusivement, déduction faite de tout impôt devant être déduit et retenu par la société.

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	4 octobre 2025 ⁱ⁾ (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 ⁱ⁾ (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires ⁱⁱ⁾	0,141075 \$	0,128250 \$	0,410400 \$	0,368000 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	— \$	0,331250 \$	0,029440 \$	0,993750 \$

- i) Les dividendes de 0,141 \$ par action ordinaire déclarés au troisième trimestre de 2025 étaient à payer le 1^{er} octobre 2025.
- ii) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.

Après la clôture du troisième trimestre de 2025, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,141075 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2025 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2025.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ^{ii), iii)}	6 799 143 395 \$	10 601 552 445 \$	24 949 583 1 280 \$	36 085 400 1 397 \$
Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾	297	451	1 126	1 341
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ^{iv)}	32	59	123	193
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions) ⁱⁱ⁾	1 240 000 69 \$	1 680 000 72 \$	1 240 000 69 \$	1 680 000 72 \$
Contrepartie en trésorerie payée	65	65	65	65
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	6	8	6	8
Diminution du capital social ordinaire ^{v)}				

- i) Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de quatre pour une qui a pris effet à la fermeture des bureaux le 18 août 2025.
- ii) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 4 octobre 2025 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Une contrepartie en trésorerie de 17 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au deuxième trimestre de 2025 a été versée au troisième trimestre de 2025.
- iv) La prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués tient compte d'un montant de 139 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- v) Tient compte d'un montant de 14 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2025, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 59 800 244 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au 4 octobre 2025, la société avait racheté 12 073 755 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est encore autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au troisième trimestre de 2025, 6 799 143 actions ordinaires (10 601 552 en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 381 millions de dollars (450 millions de dollars en 2024), y compris 3 479 842 actions ordinaires (4 494 300 en 2024) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 195 millions de dollars (193 millions de dollars en 2024). Pour l'exercice à ce jour, 24 949 583 actions ordinaires (36 085 400 en 2024) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 283 millions de dollars (1 402 millions de dollars en 2024), y compris 11 783 798 actions ordinaires (14 453 832 en 2024) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 606 millions de dollars (565 millions de dollars en 2024).

La société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 4 octobre 2025, une obligation de rachat d'actions de 150 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	40 \$	45 \$	113 \$	117 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	12	12	29	29
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies (note 3)	—	1	—	3
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	52 \$	58 \$	142 \$	149 \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	86 \$	12 \$	48 \$	78 \$
(Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	(13)	48	49	69
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	62	(71)	(106)	(115)
Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	135 \$	(11) \$	(9) \$	32 \$
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles)	(35)	3	3	(8)
Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat	100 \$	(8) \$	(6) \$	24 \$

- i) Au troisième trimestre de 2025, les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une diminution du taux d'actualisation. Pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation du taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Au 28 décembre 2024
Autres actifs			
Actif au titre des prestations constituées	308 \$	287 \$	356 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	220 \$	227 \$	231 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	139	138	133

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme, et de certains autres actifs dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 4 octobre 2025				Au 5 octobre 2024				Au 28 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme	20 \$	— \$	— \$	20 \$	119 \$	— \$	— \$	119 \$	120 \$	— \$	— \$	120 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	102	102	—	—	68	68	—	—	76	76
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	1	—	1	—	—	1	1	—	5	—	5
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	— \$	8 640 \$	— \$	8 640 \$	— \$	8 167 \$	— \$	8 167 \$	— \$	8 680 \$	— \$	8 680 \$
Participation des pharmaciens propriétaires	—	—	360	360	—	—	360	360	—	—	255	255
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	—	—	313	313	—	—	301	301	—	—	301	301
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	21	21	—	1	22	23	—	—	16	16
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	1	1	1	—	—	1	—	—	6	6

i) Certains autres actifs se rapportent principalement aux fonds de capital de risque I et II.

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente (voir la note 9).

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (perte de 1 million de dollars en 2024) et une perte de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit de 3 millions de dollars en 2024) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, un profit net de 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 (perte nette de 3 millions de dollars en 2024) et un profit net de 16 million de dollars pour l'exercice à ce jour (profit net de 13 millions de dollars en 2024) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Ces titres sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et étaient inscrits dans les autres actifs aux bilans consolidés. Aucun montant important n'a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

				4 octobre 2025	
		(16 semaines)		(40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	1 \$	— \$	(1) \$	(2) \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	—	—	—	—	(1)
Couverture des prix de l'énergie ⁱⁱⁱ⁾	(21)	(1)	(2)	(5)	(5)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(21) \$	— \$	(2) \$	(6) \$	(8) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	1 \$	— \$	10 \$	— \$	(10) \$
Autres dérivés non financiers	—	—	(4)	—	6
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	1 \$	— \$	6 \$	— \$	(4) \$
Total des dérivés	(20) \$	— \$	4 \$	(6) \$	(12) \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. Au troisième trimestre de 2025, la société a réglé la totalité de ses contrats à terme sur obligations en cours.
- iii) En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

				5 octobre 2024	
		(16 semaines)		(40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	(2) \$	1 \$	(7) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	(1)	(2)	—	3	(2)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	—	(1)	—	(1)	1
Couverture des prix de l'énergie ^{iv)}	(22)	(3)	—	(18)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(23) \$	(8) \$	1 \$	(23) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	— \$	— \$	(3) \$	— \$	9 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(2)	—	1
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(1) \$	— \$	(5) \$	— \$	10 \$
Total des dérivés	(24) \$	(8) \$	(4) \$	(23) \$	10 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La valeur notionnelle des contrats à terme sur obligations de la Banque PC est de 25 millions de dollars. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iv) En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses achats en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les autres passifs.

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesses à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour supérieure a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesses ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, la société a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024. Le 29 août 2024, la Cour d'appel a rejeté l'appel et l'appel incident, à ceci près que l'appel du demandeur a été accepté relativement à la correction du montant que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a reçu en guise d'indemnités professionnelles au cours de la période visée par le recours collectif. Par conséquent, la société n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. La société n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres grands détaillants d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Le 24 juillet 2024, la société et Weston ont conclu une entente de règlement contraignante et, le 31 janvier 2025, la société et Weston ont conclu un accord de règlement de 500 millions de dollars avec les avocats représentant les consommateurs afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif. La société et Weston paieront chacune une part du règlement; Loblaw paiera 253 millions de dollars et Weston, 247 millions de dollars. La société recevra un crédit au titre des 96 millions de dollars qu'elle a déjà versés aux clients sous forme de cartes Loblaw, ce qui signifie qu'elle devra verser 157 millions de dollars en trésorerie dans le cadre du règlement. L'accord de règlement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario en mai 2025 et par la Cour supérieure du Québec en juillet 2025. Le 3 mars 2025, les fonds du règlement ont été versés dans un compte en fiducie. Du fait de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit des demandes entre défendeurs contre la société et Weston, et la société et Weston jugent ces demandes entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. Le 12 décembre 2024, l'action intentée en Ontario contre Sanis Health Inc. a été rejetée, avec dépens. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans le recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que la réclamation datée de décembre 2019 vise le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. En février 2025, Loblaws Inc. et Weston se sont également vu signifier ce recours collectif. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociaux. En octobre 2024, le recours contre Shoppers Drug Mart Inc. a été abandonné. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs internationaux constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. Au troisième trimestre de 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement en 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie. Certaines années d'imposition postérieures aux périodes visées par la décision de la Cour d'appel fédérale font toujours l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 15. Transactions entre parties liées

Vente et cession-bail Au troisième trimestre de 2024, la société a cédé trois immeubles à un partenariat entre une tierce partie et Propriétés de Choix pour un produit de 253 millions de dollars, ce qui s'est traduit par un profit de 37 millions de dollars. Les immeubles ont par la suite été reloués par la société (voir la note 9). Pour l'exercice à ce jour, la société a vendu deux immeubles (quatre en 2024) à des parties liées pour un produit de 215 millions de dollars (291 millions de dollars en 2024) et a comptabilisé un profit de 29 millions de dollars (un profit de 51 millions de dollars en 2024). Ces immeubles ont été reloués par la société (voir la note 9).

Note 16. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, et comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme de fidélisation PC Optimum^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAI^A »), tel qu'il est présenté périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	4 octobre 2025 (16 semaines)					5 octobre 2024 (16 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total
(en millions de dollars canadiens)										
Produitsⁱⁱ⁾	19 082 \$	403 \$	19 485 \$	(90) \$	19 395 \$	18 259 \$	382 \$	18 641 \$	(103) \$	18 538 \$
Coût des ventes	13 142	51	13 193	—	13 193	12 617	48	12 665	—	12 665
Marge brute	5 940	352	6 292	(90)	6 202	5 642	334	5 976	(103)	5 873
Résultat d'exploitation	1 287 \$	89 \$	1 376 \$	— \$	1 376 \$	1 091 \$	230 \$	1 321 \$	— \$	1 321 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	233	40	273	—	273	209	29	238	—	238
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 054 \$	49 \$	1 103 \$	— \$	1 103 \$	882 \$	201 \$	1 083 \$	— \$	1 083 \$
Résultat d'exploitation	1 287 \$	89 \$	1 376 \$	— \$	1 376 \$	1 091 \$	230 \$	1 321 \$	— \$	1 321 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	798	12	810			891	12	903		
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	31	—	31			—	(155)	(155)		
Montant ajusté du BAI^Aⁱⁱ⁾	2 116 \$	101 \$	2 217 \$			1 982 \$	87 \$	2 069 \$		

i) Les colonnes Éliminations comprennent les produits intragroupe liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 170 millions de dollars (163 millions de dollars en 2024).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAI^A.

	2025 (16 semaines)			2024 (16 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)						
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$
Perte sur la vente d'immeubles non exploités ¹⁾	2	—	2	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1)	—	(1)	—	—	—
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	(155)	(155)
Éléments d'ajustement	31 \$	— \$	31 \$	— \$	(155) \$	(155) \$

1) La perte sur la vente d'immeubles non exploités est liée aux immeubles de placement de la société.

	4 octobre 2025 (40 semaines)					5 octobre 2024 (40 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total
(en millions de dollars canadiens)										
Produitsⁱⁱ⁾	47 308 \$	1 153 \$	48 461 \$	(259) \$	48 202 \$	45 207 \$	1 110 \$	46 317 \$	(251) \$	46 066 \$
Coût des ventes	32 400	136	32 536	—	32 536	30 991	126	31 117	—	31 117
Marge brute	14 908	1 017	15 925	(259)	15 666	14 216	984	15 200	(251)	14 949
Résultat d'exploitation	3 297 \$	224 \$	3 521 \$	— \$	3 521 \$	2 688 \$	362 \$	3 050 \$	— \$	3 050 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	568	115	683	—	683	521	101	622	—	622
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 729 \$	109 \$	2 838 \$	— \$	2 838 \$	2 167 \$	261 \$	2 428 \$	— \$	2 428 \$
Résultat d'exploitation	3 297 \$	224 \$	3 521 \$	— \$	3 521 \$	2 688 \$	362 \$	3 050 \$	— \$	3 050 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 077	38	2 115			2 236	36	2 272		
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	12	—	12			159	(155)	4		
Montant ajusté du BAlIAⁱⁱⁱ⁾	5 386 \$	262 \$	5 648 \$			5 083 \$	243 \$	5 326 \$		

- i) Les colonnes Éliminations comprennent les produits intragroupe liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 495 millions de dollars (497 millions de dollars en 2024).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAlIA.

	2025 (40 semaines)			2024 (40 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Pour les périodes closes le 4 octobre 2025 et le 5 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens)						
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle	30 \$	— \$	30 \$	— \$	— \$	— \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	164	—	164
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	—	(5)	—	(5)
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	(155)	(155)
Vente de Wellwise	(5)	—	(5)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités ¹⁾	(13)	—	(13)	—	—	—
Éléments d'ajustement	12 \$	— \$	12 \$	159 \$	(155) \$	4 \$

- 1) Le profit sur la vente d'immeubles non exploités est lié aux immeubles de placement de la société.

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Alimentation au détail	13 588 \$	12 966 \$	33 588 \$	32 028 \$
Pharmacies au détail	5 494	5 293	13 720	13 179
Total du secteur Vente au détail	19 082 \$	18 259 \$	47 308 \$	45 207 \$
Services financiers	403	382	1 153	1 110
Éliminations ⁱ⁾	(90)	(103)	(259)	(251)
Total	19 395 \$	18 538 \$	48 202 \$	46 066 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 4 octobre 2025	Au 5 octobre 2024	Au 28 décembre 2024
Total des actifs			
Vente au détail	35 196 \$	33 369 \$	34 585 \$
Services financiers	6 367	5 892	6 295
	41 563 \$	39 261 \$	40 880 \$

(en millions de dollars canadiens)	4 octobre 2025 (16 semaines)	5 octobre 2024 (16 semaines)	4 octobre 2025 (40 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
Vente au détail	673 \$	675 \$	1 312 \$	1 541 \$
Services financiers	12	15	28	31
	685 \$	690 \$	1 340 \$	1 572 \$

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 220 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 800 établissements.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée, de ses filiales ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles ^{MC} ou ^{MD}, ou elles figurent en italique.

Rapport annuel de 2024 et Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2024 et le Rapport du troisième trimestre de 2025 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedarplus.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels.

Téléconférence et webémission

Loblaw tiendra une téléconférence et une webémission le 12 novembre 2025 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-945-7677 ou le 888-699-1199. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 289-819-1450 ou au 888-660-6345, code d'accès 58943#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission, notamment les appels archivés, se trouvent sur le site Web de Loblaw à l'adresse loblaw.ca.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc. 320, Bay Street, 14 ^e étage Toronto (Ontario), Canada M5H 4A6	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis) Télécopieur : 416-263-9394 Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330 Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
---	---

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
investor@loblaw.ca

Relations avec les médias

Scott Bonikowsky
Vice-président principal, Affaires corporatives et
communications
pr@loblaw.ca

Les Compagnies **Loblaw** Limitée

loblaw.ca
pcexpress.ca
shoppersdrugmart.ca
pharmaprix.ca
pcfinancial.ca
lechoixdupresident.ca
pcoptimum.ca
joefresh.com
sansnom.ca
tntsupermarket.com
loblawadvance.ca

Applis

PC Express^{MC}
PC Optimum^{MC}
PC Santé^{MC}
Pharmaprix^{MD}
PC Finance^{MD}
Joe Fresh^{MD}
T&T^{MD}